Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260522-20260409-DE

Saint-Père Marc en Poulet

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

## Séance du vendredi 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir : 5
Nombre d'absent excusé : 5
Nombre d'absent non excusé : 1

**Date de convocation et d'affichage** : lundi 18 mai 2026.

**Etaient présents** : Madame Roseline ABALÉA, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Audrey JOUBIER, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : de Madame Axelle BLASZKA à Monsieur Jean-Francis RICHEUX, de Monsieur Jérôme BOUGEARD à Monsieur Hugo RICHEUX, de Monsieur Richard LEFEUVRE à M. Jean-Roger PLANÇON, de Madame Elisabeth LE PAPE à M. Thierry NUSS, de Madame Murielle MAUFROY à Madame Nicole KERISIT.

**Absent non excusé** : Madame Egle MAILLARD,

**Absents excusés** : Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Richard LEFEUVRE, Mme Murielle MAUFROY.

La séance a été déclarée ouverte à 18h08.

M. Hugo RICHEUX a été nommé secrétaire de séance.

*******

**Délibération n° 2026/ 04 / 09 :** 5 INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Désignation d'un titulaire et d'un suppléant au sein de l'Office des Sports Mesnil et Rance (OSMR).**

Monsieur le Maire rappelle que l'Office des Sports Mesnil et Rance (OSMR) est une association loi 1901, il est composé de 6 communes adhérentes : **Châteauneuf d'I & V - La Ville es Nonais - Miniac-Morvan – Saint-Guinoux – Saint-Suliac et Saint-Père-Marc-en-Poulet.**

Son bureau directeur se compose de 6 élus titulaires + 6 suppléants, de la Conseillère Départementale, de représentants sportifs (6) et d'un Educateur Sportif Départemental. Son bureau directeur se compose de 6 élus titulaires + 6 suppléants, de la Conseillère Départementale, de représentants sportifs (6) et d'un Educateur Sportif Départemental. Il a pour rôle de promouvoir l'animation sportive ainsi que sa pratique.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260522-20260409-DE

Un outil pour favoriser le développement sportif des différentes [illegible] communale et intercommunale :

- Organisation de stages de cadres et perfectionnement dans différentes disciplines sportives (Football, Basket-Ball, Rugby, Badminton, Tennis de table, Tennis, ...)
- Organisation de stages de secourisme (P.S.C. 1)
- Soutien de commissions (Football, Basket-Ball ...)
- Accompagnement de projets (Regroupements sportifs, Journée Sport en famille, Journée de la Forme ...)
- Actions dans le cadre de la cohésion sociale, vers le sport adapté, le handicap...

Les communes adhérentes versent une participation de 0.50 €/ habitant.

Il convient donc de désigner deux délégués pour la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, un titulaire et un suppléant.

Sont proposés :

Membre titulaire : M. Hugo RICHEUX
Membre suppléant : M. Jérôme BOUGEARD

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

➢ **DE DÉSIGNER** les délégués au sein l'association « Office des Sports Mesnil et Rance » comme suit :

Membre titulaire : M. Hugo RICHEUX
Membre suppléant : M. Jérôme BOUGEARD

**VOTE :** 18 Pour - 0 Contre - 0 Abstention

**Le Maire,**

**Jean-Francis RICHEUX**

MAIRIE de SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET 35 (Ille-et-Vilaine)